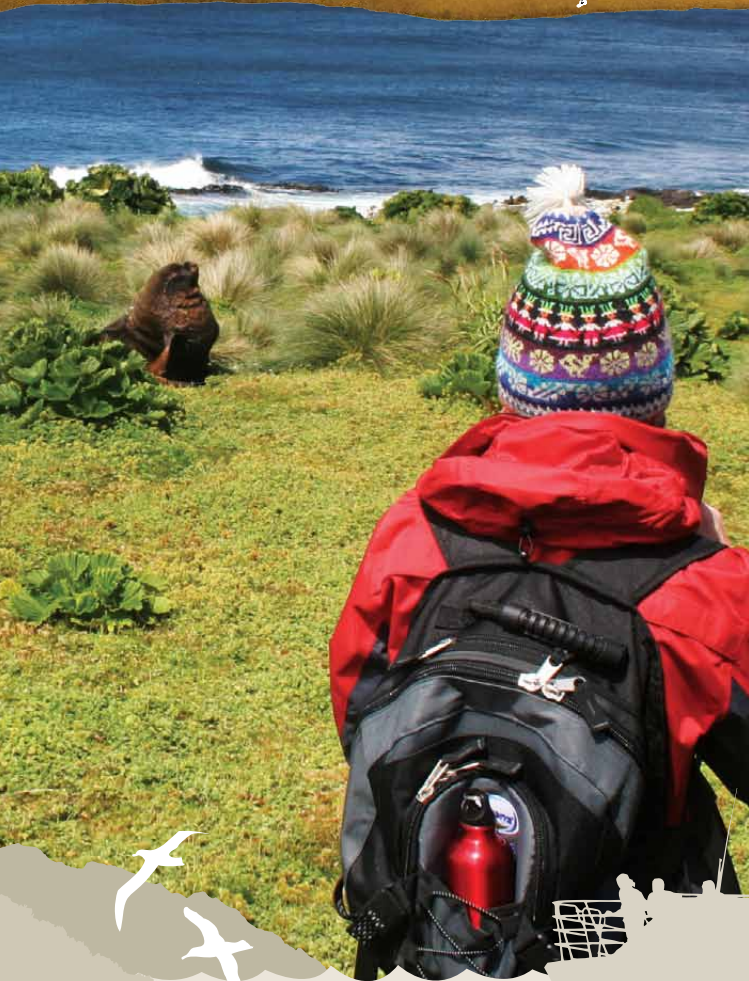


Îles sub-antarctiques de Nouvelle-Zélande

CODE DE MINIMISATION
DE L'IMPACT

SOUTHLAND/MURIHIKU



Department of
Conservation
Te Papa Atawhai

Un environnement vierge

LES ÎLES SUB-ANTARCTIQUES de Nouvelle-Zélande sont des sites sauvages d'une grande beauté. Elles abritent une faune et une flore sauvages uniques, parmi les plus abondantes de la planète ; on y trouve de nombreuses espèces d'oiseaux, de plantes et d'invertébrés qui n'existent nulle part ailleurs. Elles sont notamment réputées pour l'abondance et la diversité des espèces de manchots et autres oiseaux marins qui y nichent.

Les îles sub-antarctiques se situent entre 47 et 52 degrés Sud, dans les eaux démontées des quarantièmes rugissants et des cinquantièmes hurlants. Elles se composent des archipels de Snares/Tini Heke, Auckland/Motu Maha, Maungahuka, Campbell/Motu Ihupuku, Bounty et Antipodes.

Chacune de ces îles jouit du niveau de protection le plus élevé, celui de réserve naturelle nationale. En 1998, elles ont de plus été inscrites au patrimoine mondial de l'humanité pour l'unicité et la diversité de leurs faune et flore sauvages.



Hoiho/manchot antipode.
Photo : Stephen Jaquierey

Aidez-nous à protéger ces îles

Visiter les îles sub-antarctiques est à la fois un privilège et une responsabilité. La moindre graine ou le moindre insecte peut suffire à l'établissement d'une nouvelle espèce envahissante capable de bouleverser l'équilibre écologique.

Veillez respecter les directives suivantes afin de minimiser l'impact de votre visite sur cet environnement exceptionnel.

Un représentant du Department of Conservation (DOC) peut se trouver à bord pour partager ses connaissances et enrichir votre visite. Il se chargera en outre d'assister le chef d'expédition en s'assurant de l'implémentation des conditions de permis.

En respectant ces directives ainsi que celles du chef d'expédition et du représentant du DOC, vous contribuerez à la préservation de ces sites uniques.

Déplacez-vous avec précaution

« Ne prenez que des photos ; ne laissez que des empreintes »

- ▶ Cantonnez-vous aux sentiers balisés et aux passerelles pour éviter d'endommager les plantes et les sols délicats.
- ▶ Veuillez utiliser les toilettes de votre bateau avant de débarquer.
- ▶ Il est interdit de fumer sur l'ensemble des îles.
- ▶ Il est interdit d'introduire des animaux ou des plantes sur les îles.
- ▶ Il est interdit d'enlever tout objet naturel ou culturel des îles.

Assurez-vous de ne transporter aucun passager indésirable

N'hésitez pas à vous adresser au représentant du DOC pour toute question sur la mise en quarantaine.

- ▶ Nettoyez minutieusement l'ensemble de vos vêtements, matériel et accessoires avant chaque débarquement.
- ▶ Retirez – tous grains et résidus de terre de vos poches, bandes velcro et sacs.
- ▶ Frottez vos chaussures avant et après chaque débarquement (matériel fourni à bord).
- ▶ Prévenez le chef d'expédition de toute présence d'insectes ou de rongeurs à bord.

Show respect for wildlife

Les îles sub-antarctiques de Nouvelle-Zélande abritent des populations d'importance internationale de nombreuses espèces. Veuillez adopter une attitude responsable en respectant les directives suivantes.

- ▶ N'entravez pas le mouvement des animaux – soyez attentifs à leurs déplacements, et cédez-leur le passage.
- ▶ Ne vous approchez pas des animaux à moins de 5 mètres – cette distance de sécurité peut parfois s'avérer insuffisante avec certaines espèces, notamment les manchots et les phoques.
- ▶ Faites le moins de bruit possible.
- ▶ N'encerclez pas les animaux – laissez-leur l'espace de se déplacer.
- ▶ Soyez attentifs et réagissez aux signaux indiquant qu'un animal se sent menacé. Si l'animal claque du bec, agite la tête, se fige d'un air alerte et vous fixe du regard, reculez-vous aussitôt.
- ▶ Vos guides vous indiqueront comment vous comporter pour perturber le moins possible les animaux.

Éteignez les lumières...

La nuit, la moindre lumière à bord (y compris l'éclairage de cabine) est susceptible d'attirer des oiseaux marins, qui viennent s'écraser contre les bateaux avec des conséquences souvent mortelles. Seul l'éclairage minimum requis pour la navigation et la sécurité à bord doit être utilisé. Veuillez maintenir vos rideaux de cabine fermés la nuit pour éviter ce genre d'accident.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Department of Conservation
Murihiku/Invercargill Office
33 Don Street, Invercargill 9810

INTERNET : doc.govt.nz/subantarctics

E-MAIL : invercargill@doc.govt.nz

TÉLÉPHONE : (03) 211 2400

Couverture : groupe de visiteurs
sur l'île Enderby.

Sur cette page : lion de mer, île
Campbell. Photos: D. Wierenga

Publié par :

Department of Conservation
Murihiku/Invercargill Office
PO Box 743, Invercargill 9840
Nouvelle-Zélande

Juin 2014

Édition et graphisme :
équipe de rédaction du
bureau national du DOC

Cette brochure est imprimée
sur du papier issu de forêts
gérées durablement et
exploitées légalement.

